



Conservation et restauration  
du patrimoine culturel



## Charte éditoriale

### SOUSSION D'UN ARTICLE

Tout article soumis doit comporter un titre et être accompagné des : nom, prénom, fonction, affiliation et adresse électronique de l'auteur principal et des co-auteurs. L'un des auteurs doit être désigné comme auteur correspondant du comité éditorial de la SfiiC.

Sauf opposition mentionnée à l'attention du comité éditorial, les adresses électroniques seront publiées en tête de l'article.

Les articles sont soumis à un comité de lecture qui pourra demander l'avis à des experts extérieurs : des précisions et compléments pourront être demandés avant la mise en fabrication de la publication.

Chaque auteur recevra, en cours de fabrication, son article mis en page, pour vérification du texte, du bon ordre des illustrations, des notes, etc. Les corrections portant sur une modification de fond du texte ne seront plus acceptées à ce stade.

Chaque auteur recevra en fichier PDF la version finale de son texte, la couverture et le sommaire du numéro.

### TEXTE

La longueur du texte ne doit pas dépasser 30 000 signes (espaces et ponctuation compris), hors notes et bibliographie.

Les textes doivent être enregistrés dans un fichier numérique au format .doc, .docX, .odt.

Le texte doit être rédigé avec une seule police de caractère, de préférence « Arial » ou « Times New Roman », corps 11pts, avec un interligne simple, sans mise en page, ni insertion de figures (tableaux, illustrations, etc..) dans le corps du texte.

Les textes pourront être structurés avec des titres et sous-titres non numérotés (3 niveaux autorisés).

En cas de doute sur les règles typographiques à suivre, voir le site :

<http://j.poitou.free.fr/pro/html/typ/resume.html>

### NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

Les notes, les références bibliographiques, les renvois sur sites internet, font l'objet d'appels de notes et sont placés en exposant, avec une numérotation continue en chiffres arabes. Ils sont placés **avant** les points, les virgules, les deux points et les points-virgules, et **après** les points d'interrogation et d'exclamation, les guillemets, les points de suspension.

Les notes sont regroupées en fin de texte et non placées en bas de page.

**Les notes de lecture** hors texte, devront apporter des précisions utiles à la compréhension du texte. Elles devront être extrêmement brèves et leur nombre limité.

Les références bibliographiques sont données dans les notes sous une forme abrégée : nom de l'auteur, date, page (Ex. : Untel, 2019, p. 65.)

Pour citer deux documents d'un même auteur parus la même année, on emploie, à la fois dans les renvois et dans la bibliographie, des lettres minuscules collées sur l'année, pour bien les distinguer :

- 1989a
- 1989b

**Les références bibliographiques** données en note, figurent sous une forme développée dans une bibliographie sélective classée en fin de texte (après les notes), par ordre alphabétique du nom de l'auteur.

La bibliographie pourra être complétée par une sélection pertinente d'autres sources en référence avec le sujet traité.

## FIGURES

Tableaux, photographies, schémas, graphiques sont numérotés en chiffres arabes dans l'ordre d'apparition dans le texte et doivent être cités dans le texte comme suit : (Fig.1)

Les figures ne sont pas insérées dans le texte, ni assemblées (plusieurs clichées sur une même figure), mais fournies dans des fichiers numériques séparés.

Les légendes sont regroupées dans une **table des illustrations** mentionnant : n° de figure, légende complète, ainsi que les mentions relatives aux droits d'auteur pour les photographies.

Les photos sont fournies sous format Jpeg, en haute définition, résolution 300 dpi, dans des fichiers séparés nommés (nom d'auteur de l'article, Fig 1)

Le nombre d'illustrations devra s'harmoniser avec la longueur du texte et sera compris entre 5 et 15.

L'auteur doit s'assurer que toutes les images fournies soient libres de droit. Il doit obtenir lui-même le copyright pour la reproduction des documents.

Les mentions de l'auteur de la prise de vue, ainsi que celle de la provenance des photos, doivent être intégrées dans la légende de l'illustration sous la forme suivante (S'il s'agit d'un objet, préciser l'institution où il est conservé.)

Fig.1. Légende. © Nom du photographe Prénom. Source (nom du détenteur de l'image si nécessaire).

**Si l'image est extraite d'un ouvrage** : AUTEUR de l'image ou ORGANISME Prénom. Titre de l'image. (date de l'image) [**type d'image**]. In : AUTEUR du livre. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Editeur, date publication, page.

**Exemple** : o FIRO FOTO. La villa dans la châtaigneraie de Comillas (sans date) [**photo**]. In : CRIPPA Maria. Antonietta. *Antoni Gaudi*. Köln : Taschen, 2003, p. 14.

**Si l'image est extraite d'un site web :** NOM Prénom ou ORGANISME. Titre de l'image. (date de l'image). [type d'image]. In : *Nom du site*. Disponible sur : <URL> (date de consultation).

**Exemples :** o SKIDMORE Gage. Electoral college map for the 2008 United States presidential election. (5 août 2008). [Carte] In : *Wikipédia : élection présidentielle américaine de 2008*. Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection\\_pr%C3%A9sidentielle\\_am%C3%A9ricaine\\_de\\_2008](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_am%C3%A9ricaine_de_2008) (Consulté le 29/07/2009)

## **REMERCIEMENTS**

Les remerciements devront figurer en fin de texte (avant les notes).

## **BIBLIOGRAPHIE**

Les références bibliographiques varient selon le type de document (ouvrage, article, mémoire, etc...) mais aussi selon le support du document (papier, document électronique, etc..).

## **PRINCIPAUX EXEMPLES**

### **Monographie (livre)**

NOM de l'auteur Prénom complet. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, Collection (si elle existe).

De 1 à 3 auteurs : les indiquer tous, plus de 3 : nom du 1<sup>er</sup> auteur suivi de « et al. »

### **Contribution à une monographie, si l'auteur du chapitre est différent de l'auteur du livre**

NOM de l'auteur du chapitre Prénom complet. Titre de la contribution. In : NOM de l'auteur de l'ouvrage Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination (sous la forme p. XX-XXX).

### **Article de périodique**

NOM de l'auteur Prénom complet. « Titre de l'article ». *Titre du périodique*, année de publication, volume, numéro, pagination.

### **Communication dans une conférence**

NOM de l'auteur Prénom complet. Titre de la communication. In : *Titre de la conférence, date de la conférence, lieu de la conférence*. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination.

### **Mémoire, thèse**

NOM de l'auteur Prénom complet. *Titre du mémoire*. Thèse de doctorat, sous la direction de NOM et Prénom du directeur de thèse ou de mémoire : Discipline. Université, année de soutenance.

### **Catalogue d'exposition**

NOM du responsable Prénom. *Titre du catalogue*. Catalogue d'exposition (ville où s'est tenue l'exposition, institution où s'est tenue l'exposition, dates de l'exposition). Lieu de publication : Éditeur, année. (Si plusieurs lieux d'exposition, les citer tous)

### **Article tiré d'un catalogue d'exposition**

NOM de l'auteur, Prénom. « Titre de l'article ». In : *Titre du catalogue*, sous la direction de (Nom du responsable), Catalogue d'exposition : ville où s'est tenue l'exposition, institution où s'est tenue l'exposition, dates de l'exposition. Lieu d'édition : Editeur, année, pagination.

### **Ressource électronique**

**Ouvrage électronique :** NOM de l'auteur Prénom. *Titre de l'ouvrage* [en ligne]. Lieu de publication : éditeur, année de publication. Format. Disponible sur : URL (date de consultation).

Exp : BLUM Richard. *Postfix* [en ligne]. Indianapolis : sams, 2001, 593p. Format XML. Disponible sur <http://proquest.safaribookonline.com672321149> (Consulté le 23/07/2009).

**Article de périodique électronique :** NOM de l'auteur Prénom complet. « Titre de l'article » [en ligne]. *Titre du périodique*, année de publication, vol, pagination. Disponible sur URL (date de consultation).

**Rapports de restauration ou d'étude :** NOM de l'auteur Prénom. *Titre du rapport*. Rapport de (restauration, étude, etc.). Date.

Guide pour la rédaction des références bibliographiques, voir le site internet de l'INSA – Toulouse :

[https://bib-insa-toulouse.fr>guide\\_redaction\\_biblio\\_2011](https://bib-insa-toulouse.fr>guide_redaction_biblio_2011)